

Mèze mag

Bulletin municipal de la Ville de Mèze n°61 • Novembre 2022



LES DÉFIS DE L'ÉNERGIE



Ville de Mèze



Voilà maintenant un an que l'équipe municipale que j'ai le privilège de conduire est au service de Mèze et ses habitants.

Nous avons mis à profit cette première année de mandat, particulièrement active, pour lancer une partie des projets sur lesquels nous nous étions engagés. Une date symbolique qui m'offre l'occasion de rendre hommage

aux élus qui m'entourent pour leur dynamisme, leur volonté d'agir et de remercier les agents municipaux pour leur efficacité et leur sens aigu du service public.

Gérer une Ville, c'est à la fois mener les actions qui ont été programmées et faire face à un certain nombre de défis imprévus. Aujourd'hui, Mèze, comme les autres collectivités, est confronté à l'augmentation inédite des prix en général et, tout particulièrement, ceux de l'énergie. Leur poids sur le budget communal devient considérable. Plutôt que de subir, nous avons décidé d'agir. Dans ce bulletin municipal, un dossier est consacré aux mesures que la municipalité met ou va mettre en œuvre pour maîtriser les consommations d'énergie à l'échelle de toute la commune. La plus spectaculaire étant, bien sûr, l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

L'année écoulée nous a par ailleurs permis de retisser les liens avec nos principaux partenaires financiers. Résultat : les subventions sont de retour. Autant de réalisations pour Mèze que les contribuables n'auront pas à payer en totalité.

Ce premier anniversaire de notre mandat sera aussi marqué par la mise en œuvre de la « participation citoyenne ». La municipalité en avait fait l'un de ses engagements majeurs : les citoyens sont déjà étroitement associés aux projets de la commune. Plus que jamais, nous comptons sur vous pour concevoir l'avenir de Mèze.

Thierry Baëza, maire de Mèze
vice-président de Sète agglomération Méditerranée



Le mot du Maire	p. 2
Vie municipale	p. 3
Dossier	p. 4-7
Ville durable	p. 8-9
Ville en mouvement	p. 10-11
Ville sûre	p. 12
Brèves	p. 13
Ville dynamique	p. 14-15
Ville citoyenne	p. 16-17
Tribune libre	p. 18
Ville solidaire	p. 19
Ville de jeunesse	p. 20
Ville sportive	p. 21
Aco Es Fach	p. 22-23
Culture et tradition	p. 24-25
Ville festive	p. 26-27
Agenda	p. 28-30
Féeries de Noël	p. 31-32

900 000 € DE SUB

C'était un engagement de la municipalité. Le renforcement des liens avec les différents soutiens financiers de la commune permet, aujourd'hui, de retrouver des taux de subventions importants pour les projets de la Ville. Autant d'investissements pour Mèze que les contribuables n'auront pas à payer en totalité.

COUP DE POUCE FISCAL

Lors de la séance du 29 septembre, le conseil municipal a adopté une délibération portant sur l'exonération à 100 % de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de deux ans pour les constructions de logements financées au moyen de prêts aidés par l'État ou de prêts conventionnés.

Cette exonération totale traduit la volonté municipale de faciliter l'installation des jeunes ménages et des familles qui souhaitent vivre à Mèze.

Les nouvelles constructions qui ne bénéficient pas de prêts aidés ou conventionnés sont, pour leur part, exonérées de TFPB à 40 % durant deux ans.

Deux autres mesures visant à maîtriser la pression fiscale sur les contribuables Mézois avaient été prises par la commune au printemps 2022 : la réduction de 0,5 % du taux de la Taxe sur le Foncier Bâti ainsi qu'une diminution du taux de 90,02 % à 85 % pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Ces deux baisses marquent le soutien de la municipalité aux ménages et aux agriculteurs Mézois.

" Il s'agit d'un coup de pouce fiscal de la commune qui vise notamment à faciliter l'accès au logement pour les jeunes Mézois. "

Thierry Baëza, maire de Mèze



VENTIONS POUR MÈZE



Restauration des remparts (1^{ère} tranche)

Montant : 247 000 € - Ville de Mèze : 29 % (71 000 €)
Subventions : État 18 %, Département 18 %, SAM 35 %, soit 71 % au total.

Rénovation de l'église Saint-Hilaire (5^e tranche)

Montant : 86 000 € - Ville de Mèze : 25 % (21 500 €)
Subventions : Département 50 %, SAM 25 %, soit 75 % au total.

Arrosage du complexe sportif du Sesquier

Montant : 140 000 € - Ville de Mèze 30 % (42 000 €)
Subventions : Département 30 %, SAM 30 %, Hérault Énergies 10 %, soit 70 % au total.

Achat de 3 tribunes mobiles couvertes de 124 places

Montant : 185 000 € - Ville de Mèze : 50 % (92 500 €)
Subvention : SAM 50 %.

Rénovation du quai du port des Nacelles

Montant : 419 000 € - Ville de Mèze : 70 % (293 300 €)
Subvention : Département 30 %

Installation de nurseries à poisson dans le port (Biohut)

Montant : 35 000 € - Ville de Mèze : 20 % (7000 €)
Subventions : Agence de l'Eau 50 %, Région 30 %, soit 80 % au total.

Étude mobilités en centre-ville (en cours)

Montant : 50 000 € - Ville de Mèze : 75 % (37 500 €)
Subvention de la Région : 25 %.

Plan vélo – piste cyclable Cague-Loup

Montant : 517 000 € - Ville de Mèze : 25 % (129 250 €)
Subventions : Département 30 %, Région 20 % (sollicitées), SAM 25 %, soit 75 % au total.

Sécurité du système informatique de la Ville (ANSSI en cours)

Montant : 110 000 € - Ville de Mèze : 20 % (22 000 €)
Subvention de l'État : 80 %.

Achat des classes numériques mobiles pour les écoles

Montant : 49 000 € - Ville de Mèze : 30 % (14 700 €)
Subvention de l'État : 70 %

Mise en accessibilité des écoles et gymnases

Montant : 380 000 € - Ville de Mèze : 28 % (106 400 €)
Subvention : SAM 28 %, État 30 % (sollicitées), Région 14 % (sollicitées), soit 72 %

Sonorisation du port

Montant : 9 600 € - Ville de Mèze : 50 % (4800 €)
Subvention : SAM 50 %.

Achat d'une épareuse pour l'entretien des abords de voiries

Montant : 42 000 € - Ville de Mèze : 50 % (21 000 €)
Subvention : SAM 50 %

Achat d'une cribleuse pour le nettoyage des plages

Montant : 40 000 € - Ville de Mèze : 50 % (20 000 €)
Subvention : SAM 50 %

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : UN VRAI COMBAT S'ENGAGE

L'année 2022 a été marquée par une hausse générale des prix. La guerre en Ukraine amplifie considérablement ce phénomène, notamment sur l'ensemble des tarifs de l'énergie.

Si les foyers bénéficient, en France, d'un « bouclier tarifaire » limitant fortement ces augmentations, les entreprises et les collectivités subissent de plein fouet cette explosion des coûts de l'électricité, du gaz et des carburants. Comme toutes les communes, la Ville de Mèze est confrontée à ce défi d'une ampleur inédite qui justifie des mesures à la hauteur.



Prévision de l'augmentation de la facture énergie

Énergies : la note s'annonce salée

Jusqu'à présent, la Ville de Mèze a pu maîtriser sa facture énergétique grâce au marché passé avec son fournisseur, Hérault Energies. Mais, en 2023, un nouveau marché a dû être passé et la commune ne pourra plus bénéficier de conditions jusqu'alors extrêmement favorables. L'impact financier sera donc très lourd.

À elle seule, l'augmentation des coûts du gaz et de l'électricité entre 2022 et 2023 est estimée à 600 K€ pour le budget principal de la commune, passant de 500 K€ à 1,1 M€. Cette augmentation s'élèverait même à 900 K€ si l'on ajoute les budgets annexes (ports, Taurus) et celui du C.C.A.S. L'addition se porterait à 1,4 M€ pour ces uniques postes de dépenses.

Et cela ne tient pas compte de l'inflation qui touche également les carburants, les denrées alimentaires, les matériaux, les produits d'entretien, sans oublier l'évolution du point d'indice de la fonction publique qui vont aussi alourdir le poids de la charge de fonctionnement.



Bâtiments

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : LE MAÎTRE-MOT DE LA MAIRIE

L'augmentation des prix de l'énergie n'est pas une fatalité.
La commune est résolument engagée dans une vaste démarche de
réduction des consommations énergétiques de la collectivité publique.

LES 6 VERTUS de l'extinction de nuit

- Réduction du gaspillage d'énergie
- Économies sur la facture énergétique
- Limitation des nuisances pour le sommeil
- Préservation de la biodiversité nocturne
- Diminution des émissions de carbone
- Moins de pollution lumineuse

Mèze rallume les étoiles

Depuis le 15 octobre, la commune procède à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. Une décision prise par le maire, Thierry Baëza, après concertation avec les citoyens et le conseil municipal.

Durant des décennies, l'éclairage public extérieur a connu un développement exponentiel à l'échelle planétaire. Mais le temps est venu d'inverser la tendance.

La Ville a décidé une extinction de l'éclairage public sur toute la commune de minuit à 5h, exceptées, pour le moment, sur les voies de circulations principales : avenue de Pézenas, avenue de Montpellier, place Baptiste Milhau, avenue Général de Gaulle et boulevard Paul Valéry.

REPÈRES

2400

c'est le nombre de points lumineux à Mèze.

4200

c'est le nombre d'heures d'éclairage par lampadaire avant l'extinction partielle.

2375

c'est le nombre d'heures d'éclairage par lampadaire depuis l'extinction partielle.

40 %

c'est la part moyenne de l'éclairage public sur la facture électrique d'une commune (cela équivaut, pour Mèze, à la consommation annuelle de l'ensemble des écoles et du foyer municipal).

30 %

c'est l'économie sur la consommation électrique réalisée grâce à la réduction de l'éclairage nocturne.

LES FAUSSES IDÉES SUR LA SÉCURITÉ

Toutes les statistiques montrent qu'il n'existe aucun lien entre diminution de l'éclairage public et les actes de délinquance.

Agir sur les équipements et les comportements

Des investissements sont nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique des équipements publics.

Modernisation complète du parc d'éclairage public

L'utilisation de LED, particulièrement économes en énergie et facilement modulables va se généraliser sur l'ensemble du parc d'éclairage public de Mèze. Début 2022, le conseil municipal a validé le principe de cette « transition lumineuse ». Les travaux, confiés à Hérault Énergies, débiteront en 2023 pour une durée d'environ 5 ans.

L'éclairage des bâtiments communaux sera également assuré par des LED. Ce changement est déjà décidé pour le Carré d'Art Louis Jeanjean, le complexe sportif Bernard Jeu et la mairie.



Isolation thermique des bâtiments

La Ville de Mèze a confié à Hérault Énergies la réalisation d'un diagnostic global des bâtiments publics les plus énergivores. Cette étude permettra à la municipalité d'établir un programme d'action et de prioriser divers travaux d'isolation thermique.



Les écoles Coty et Clemenceau bientôt chauffées au bois



La transition énergétique engagée par la municipalité est en marche. Avec l'appui d'Hérault Énergie, la Ville de Mèze a lancé une étude pour le remplacement des systèmes de chauffage des écoles Germaine Coty et Clemenceau par des solutions à énergie renouvelable. Ces établissements utilisent actuellement des chaudières à gaz vieillissantes qui doivent être remplacées. L'étude portera sur une évolution vers l'installation de chaudières à granulés bois, une source d'énergie à la fois efficace, économique et écologiquement vertueuse.

Faire évoluer les comportements

L'ensemble des agents municipaux, mais aussi les usagers des équipements publics communaux sont concernés par les économies d'énergies. Optimisation de la température des locaux, utilisation responsable de l'éclairage et des divers équipements électriques... chacun doit désormais prendre part au combat contre les surconsommations inutiles. Un programme d'action et de sensibilisation est mis en œuvre par la commune.

FARLET SE LANCE DANS « L'AGRIVOLTAÏSME »

Une production électrique équivalant à la consommation (hors chauffage) de 2 630 habitants.

Les avancées technologiques permettent désormais de conjuguer production agricole et d'électricité renouvelable sur une même surface.

À Mèze, Jacques Duplan, propriétaire du Domaine de Farlet qui exploite déjà 170 hectares de vignes, céréales, vergers et maraîchage bio, s'engage dans la démarche « agrivoltaïque ». L'agriculteur Mézois installe, sur ses terres, deux hectares de serres photovoltaïques qu'il utilisera pour ses cultures maraîchères et arboricoles.

Cet équipement offre plusieurs avantages. C'est un outil polyvalent et performant pour de nombreuses cultures. Mais c'est aussi le moyen de financer un investissement hors de portée pour l'exploitation. La société Reden Solar, spécialisée dans l'énergie solaire, prend entièrement en charge l'installation des serres et exploite pour sa part la production électrique des deux hectares de panneaux solaires.

Un partenariat gagnant-gagnant pour les agriculteurs, pour les développeurs d'énergie verte et pour la planète.

Récolte des bibis : attention aux herbiers marins !

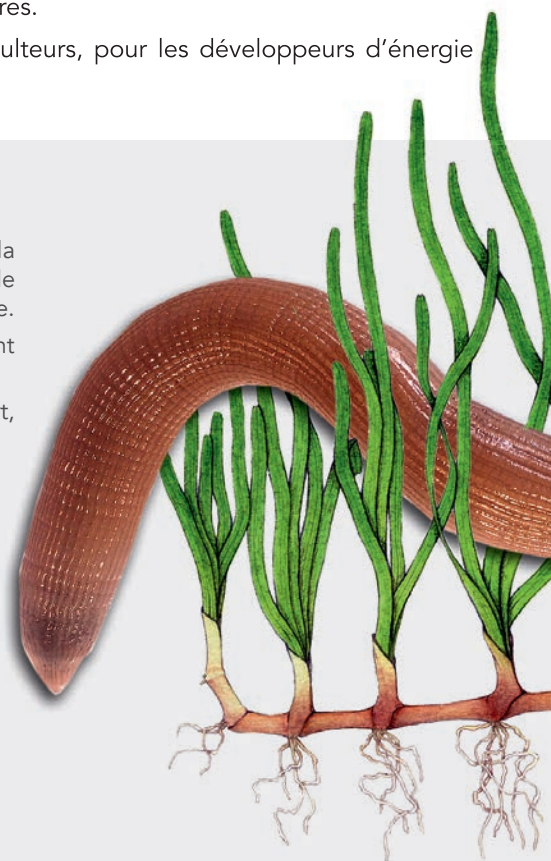
La récolte des bibis sur le littoral de la lagune est une tradition aussi vieille que la pêche à la ligne. Mais, lorsqu'elle est pratiquée sans précaution, elle peut avoir beaucoup d'impact sur le milieu naturel. C'est notamment le cas pour les herbiers marins du site naturel de la Conque.

Pour capturer les précieux vers enfouis dans le sable, certains « chasseurs de bibis » n'hésitent pas à déraciner et arracher de grandes quantités de zostères à la fourche.

Si la récolte des bibis est autorisée, la destruction des herbiers de zostères est, pour sa part, strictement interdite. Les daurades aiment les bibis... elles aiment aussi leur lagune !

" Ces plantes aquatiques indispensables à l'écosystème de la lagune de Thau sont pourtant protégées. Aujourd'hui, cette pratique devient réellement préoccupante sur les prairies marines de Mèze "

Marie-Hélène Pelain,
adjointe à l'environnement



90

C'est le nombre d'arbres qui seront plantés par la Ville de Mèze en décembre 2022. Ces spécimens sont offerts par le Département dans le cadre de l'opération « 8000 arbres par an pour l'Hérault ». Ils seront répartis sur 3 sites : rue Calendal, quartier des Costes et devant le terrain de tambourin.

La 1^{ère} forêt des naissances

12 de ces arbres orneront la 1^{ère} forêt des naissances, une initiative portée par Numa Nicolas, conseiller municipal délégué au cadre de vie. Le principe : un arbre planté représente le mois de naissance des enfants. Les parents des petits mézois nés en 2021 peuvent se signaler à : environnement@ville-meze.fr pour participer à ce projet inédit.

17

C'est le nombre de permis de végétaliser délivrés ou en cours d'instruction pour 2022. Pour obtenir un permis afin de planter en pied de façade (pour les habitants du cœur de ville), fleurir les pieds des arbres ou installer des jardinières au sol, renseignez-vous en écrivant à permisdevegetaliser@ville-meze.fr



Nouveaux aménagements à la Conque

L'Ardam, co-gestionnaire du site naturel protégé de la conque avec Sète Agglopôle, a lancé la dernière phase de balisage du cheminement des sentiers. Ces nouveaux aménagements (plantations, nouvelles signalétiques, équipement de barrières) permettent une meilleure gestion de la fréquentation du public dans cette zone humide méditerranéenne. L'objectif est d'empêcher le piétinement des plantes et l'intrusion dans les zones de nidification des oiseaux.

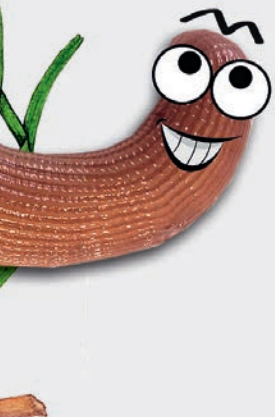


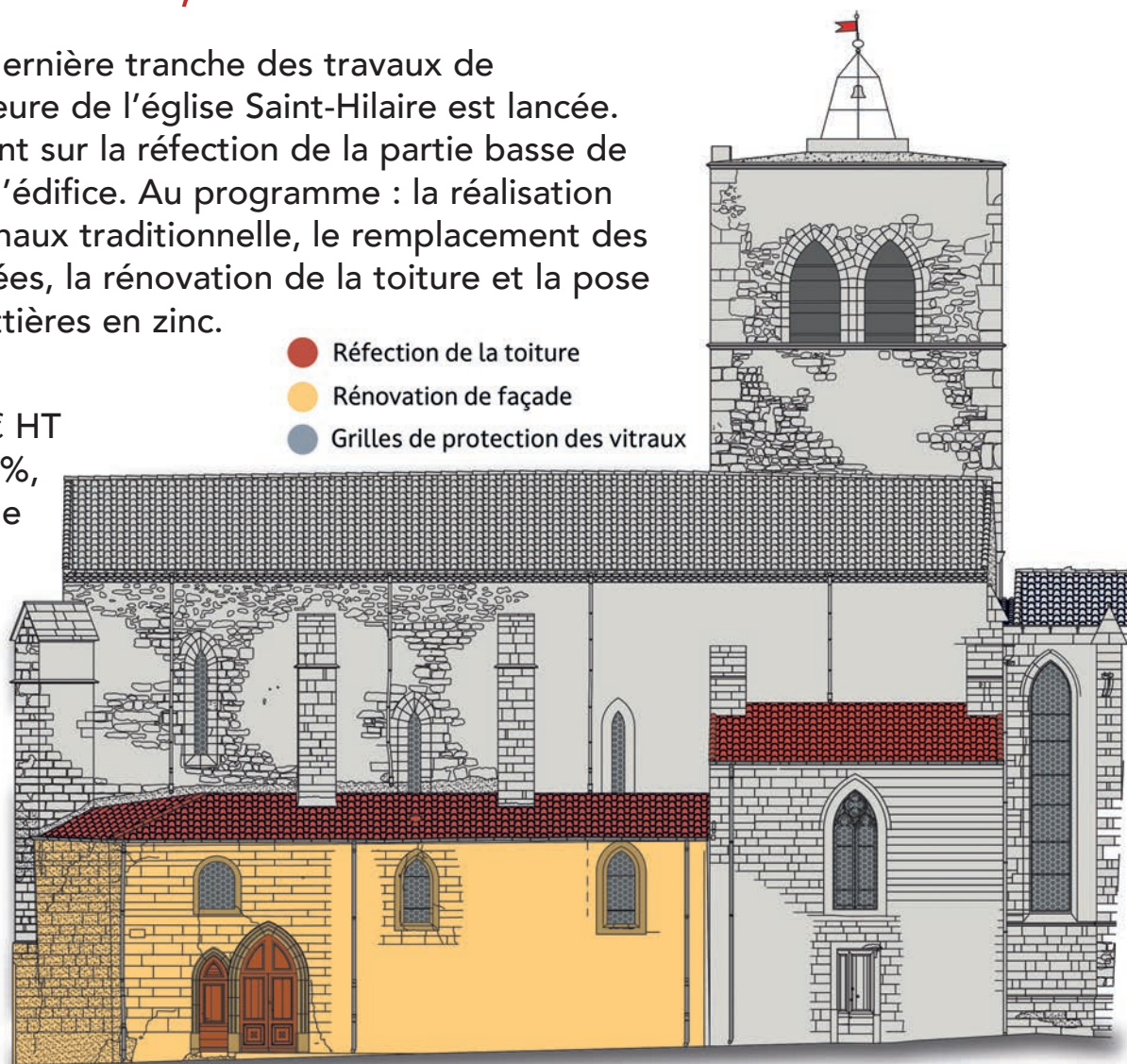
photo E et J Vanni



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE, SUITE ET FIN

La cinquième et dernière tranche des travaux de rénovation extérieure de l'église Saint-Hilaire est lancée. Les travaux portent sur la réfection de la partie basse de la façade Sud de l'édifice. Au programme : la réalisation d'un enduit à la chaux traditionnelle, le remplacement des pierres trop érodées, la rénovation de la toiture et la pose de nouvelles gouttières en zinc.

Montant des travaux : 86 000 € HT
(Département 50 %, SAM 25 %, Ville de Mèze 25 %).



Des aides pour rénover les façades

Afin d'inciter les propriétaires à prendre part à l'amélioration du cadre de vie, la Ville de Mèze propose un dispositif de soutien financier pour les opérations de ravalement de façades (à raison de 10 opérations par an).

Le montant de la subvention municipale est de 30 % du coût des travaux subventionnables, plafonné à 2 500 €.

Selon certains critères, Sète agglomération Méditerranée peut ajouter une aide supplémentaire (excluant les maisons secondaires) plafonnée à 2000 €.

En fonction du coût des travaux, la subvention peut donc atteindre 4500 € au total.

Comment solliciter l'aide à la rénovation des façades ?

Conditions d'éligibilité : Le bâtiment doit avoir plus de 20 ans et être situé dans le centre ancien.

Pour en savoir plus : service urbanisme de la Ville

Tél. : 04 67 51 89 01 - Email : urbanisme@ville-meze.fr

" L'aspect visuel du patrimoine bâti est un élément essentiel au cadre de vie. "

Jean-Christophe Dalbigot, adjoint à l'aménagement durable



" Le développement des déplacements doux est plus que jamais à l'ordre du jour "

Audrey Imbert,
adjointe à l'aménagement du territoire

LES PISTES CYCLABLES MODERNISÉES

Le Département de l'Hérault, en lien avec Audrey Imbert, adjointe au maire déléguée à l'aménagement du territoire, a entamé d'importants travaux sur les pistes cyclables de la commune.



La chaussée des pistes allant vers le Mourre-Blanc a été rénovée pour améliorer les bordures, l'écoulement des eaux de ruissellement et l'accès PMR. Un marquage photoluminescent a été posé.

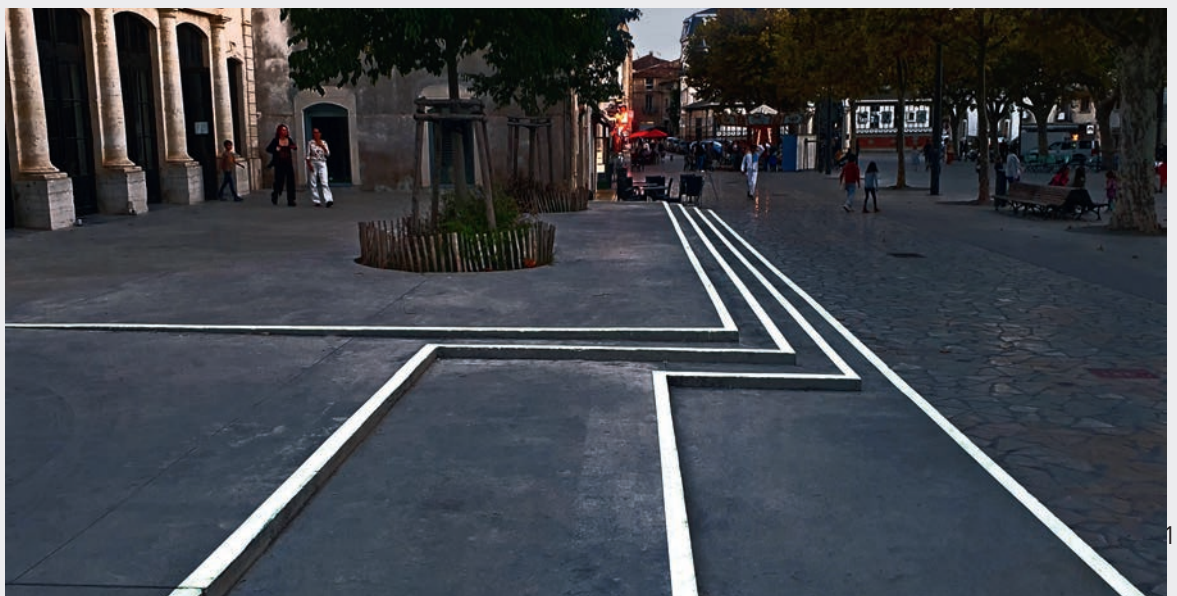
Un autre chantier a été mené sur la piste cyclable Mèze - Loupian pour traiter les attaques de chiendent. Le revêtement a également été rénové avec une signalisation lumineuse au niveau des intersections.

Le marquage fluo est aussi réalisé en ville par les services municipaux, sur le tronçon allant du giratoire des Oliviers à la passerelle franchissant le Pallas, ainsi que sur tous les axes intérieurs, de la Poste au rond-point des Oliviers en passant par la rue du 8 mai 1945.

Marquage fluo sur l'esplanade

Améliorer la sécurité des piétons dans l'espace public, cela peut parfois être aussi simple qu'un coup de pinceau. D'autant que la peinture appliquée est lumineuse. Un marquage fluo vient d'être réalisé pour bien souligner les marches situées entre l'esplanade, le parvis de la salle Jeanne Oulié et la place des Micocouliers. Cette peinture est visible même en pleine nuit.

À l'heure où les économies d'énergie sont indispensables et l'éclairage public mieux maîtrisé, la « réflexion » est plus que jamais de mise.



LA CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS RÉGLEMENTÉE

Améliorer la fluidité de la circulation et sécuriser les abords de la route départementale 613 en ville : tel est l'objectif de l'arrêté réglementant le passage des convois exceptionnels sur les avenues de Montpellier et de Pézenas pris par le maire de Mèze.

" Avec le conseil municipal, nous voulons avant tout assurer la sécurité des piétons. Par ailleurs, le passage des véhicules de plus de trente mètres nécessite l'interruption de la circulation, ce qui crée des bouchons conséquents aux heures de pointes. "

Thierry Baëza, maire de Mèze



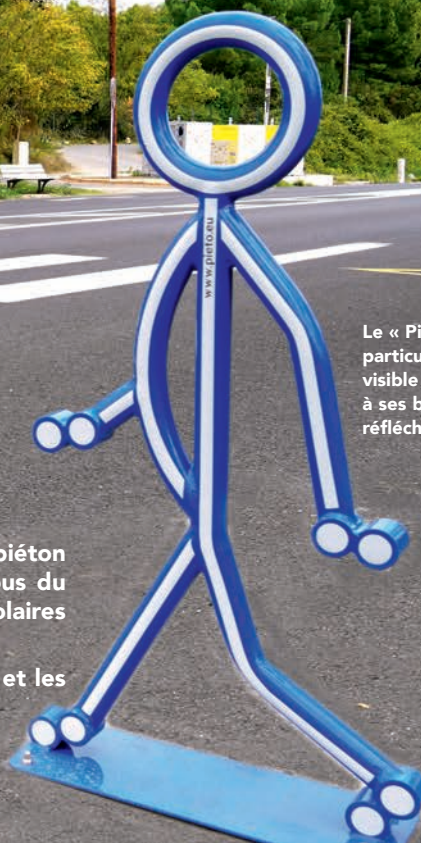
CE QUE PRÉVOIT L'ARRÊTÉ :

- Pour les convois exceptionnels de 1^{ère} et 2^{ème} catégories (inférieurs à 70 T., inférieurs à 4 mètres de largeurs et inférieurs à 25 mètres de longueur), interdiction de circulation de 8h30 à 9h30 ; de 11h30 à 12h30 ; de 13h30 à 14h30 ; 15h30 à 16h30.
- Pour les convois exceptionnels de 3^{ème} catégorie (supérieurs à 70 T, supérieurs à 4 mètres de largeur et supérieurs à 25 mètres de longueur), interdiction de circulation de 7h à 19h.
- Mise en place de la vidéo-verbalisation.

**PRIORITÉ ABSOLUE
À LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS !**

La Ville de Mèze a installé deux « Pieto » afin de sécuriser le passage piéton qui traverse la RD613, avenue de Pézenas, à hauteur de l'arrêt de bus du château d'eau. De nombreux jeunes qui empruntent les transports scolaires sont amenés à traverser cet axe routier extrêmement fréquenté.

Cette silhouette au design innovant attire l'attention des conducteurs et les pousse à faire preuve de plus de vigilance.



Le « Pieto » est particulièrement visible de nuit grâce à ses bandes ultra réfléchissantes.

DAVID LAURENT, FINISHER DE LA DIAGONALE DES FOUS !

David Laurent, président des mille pattes de Mèze, a réalisé l'exploit de terminer la course mythique réunionnaise « La diagonale des fous ». Il est le 4^{ème} Mézois à finir ce terrible trail. Il a parcouru 165 km et 10 210 m de dénivelé en 60 h 51 min et 40 sec.

Un grand bravo !



LA CAPITAINERIE PORTÉE PAR LE COURANT

Propre, écologique, silencieux, maniable, pratique, le Goupil, véhicule utilitaire 100 % électrique, équipe désormais la capitainerie du port.

Cette mini-benne était déjà utilisée par l'équipe de nettoyage qui a été séduit par les atouts de ce véhicule : un gabarit ultra compact pour passer partout, déplacement sans bruit et sans fumée d'échappement. Petit mais costaud, le Goupil peut transporter une charge utile de 1200 kg.



REPAS ET COLIS DE NOËL

Pour les fêtes de fin d'année, la Ville de Mèze offre à tous les seniors, de 65 ans et plus, le choix entre le repas et le colis de Noël.

Rendez-vous (pour les personnes qui se sont inscrites) :

- Les 12 et 13 décembre 2022 de 9h30 à 12h et de 14h à 17h au Carré d'art Louis-Jeanjean pour la distribution des colis.
- Mercredi 4 janvier 2023 à 12h à la salle Bernard Jeu pour participer au repas convivial.

Infos : Centre d'Accueil et de Restauration Le Taurus

Tél. : 04 67 18 34 34



BIOTOPE SE DÉVELOPPE À L'INTERNATIONAL

Le bureau d'études environnementales Mézois Biotope vient de s'allier à deux sociétés partenaires : BioConsult SH, leader allemand sur les questions d'écologie, et HiDef Aerial Surveying, société britannique spécialisée dans les relevés aériens de la faune marine.

Le 13 septembre dernier, cette alliance a été célébrée en mairie de Mèze, en présence du maire et des dirigeants des 3 entreprises.

Fondée en 1993 par des passionnés de nature, Biotope s'est imposé, en près de 30 ans, comme le N°1 européen de l'ingénierie environnementale avec 350 salariés dont plus de 80 travaillent à Mèze. La fusion des trois sociétés forme désormais un groupe de 773 collaborateurs, pour 80 millions d'euros de chiffre d'affaires dont environ 40 millions pour Biotope.



Le regroupement de la société mézoise Biotope avec deux grands partenaires européens célébré, le 13 septembre, par le maire de Mèze en présence des dirigeants.

MÈZE CITÉ DE TOURNAGE

La série « Demain Nous Appartient » a créé un décor permanent à Mèze dans un mas conchylicole. Régisseurs, techniciens, figurants et acteurs y prennent leur quartier plusieurs fois par mois pour tourner des scènes de la vie de la famille Delcourt-Bertrand dans leur mas de dégustation.



DES SOIRÉES RÉUSSIES

Mèze championne des Estivales de Thau !

La soirée des estivales organisée à Mèze par Sète agglomération Méditerranée, cet été, est celle qui a connu le plus de succès en termes de fréquentation. Plus de 3000 verres de vin ont été servis !



" Le succès de ces soirées montre le dynamisme de Mèze, de ses commerçants et de ses producteurs locaux. "

Ève Gimenez-Silva,
adjointe au développement économique

2000 !

C'est le nombre de personnes qui ont participé aux soirées gourmandes organisées par la Ville en juillet et août !



PARTICIPATION CITOYENNE : RÉUNION PUBLIQUE LE 5 DÉCEMBRE

La municipalité en avait fait l'un de ses engagements majeurs : les citoyens seront étroitement associés aux projets de la commune. Mais leur rôle ne sera pas seulement consultatif. Ils seront également force de proposition pour construire collectivement l'avenir de Mèze.

" Les citoyens de Mèze, en concertation avec les élus, décideront comment ils entendent s'impliquer activement dans les projets de leur commune. "

Séraphin Parra,
adjoint à la démocratie participative



LES CITOYENS DÉJÀ ASSOCIÉS AUX DÉCISIONS

La participation citoyenne aux projets municipaux va se structurer et se développer. Mais elle est déjà une réalité locale. Plus d'une centaine de Mézois participent régulièrement aux douze comités consultatifs de la Ville ; la concertation a été organisée avec les commerçants sur les sujets qui les concernent ou encore avec la population sur l'extinction de l'éclairage public.

Les premiers mois du mandat ont été consacrés à la réorganisation des services de la Ville. Cette étape nécessaire ayant été menée à bien, le « grand chantier » de la démocratie participative peut commencer.

Concertation, ateliers thématiques, réunions par quartiers, par groupes d'intérêts, enquêtes, réunions publiques, création de plateformes numériques d'échanges... toutes les actions et tous les outils pouvant favoriser la participation citoyenne à Mèze pourront être mis en œuvre. Mais cela se construira avec la population.

Pour lancer ce grand projet de démocratie participative, une réunion publique ouverte à tous est organisée le 5 décembre 2022 (date anniversaire du mandat actuel), à 18h, à la Maison du Temps Libre. L'équipe municipale présentera, à cette occasion, le bilan de sa première année de mandat.



LE « SIGNALEMENT CITOYEN »

Avec l'application illiwap, il est simple et rapide d'effectuer un « signalement citoyen » auprès des services de la mairie. Vous êtes témoin d'un incident ou d'un problème sur l'espace public... Signalez-le en **SEULEMENT 2 ÉTAPES !**

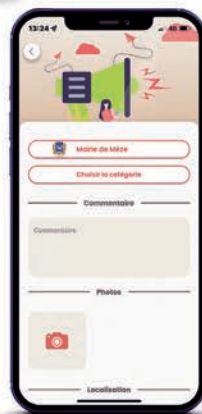
01 POUR SIGNALER

« Je souhaite signaler un incident depuis mon smartphone. »

02 ENSUITE...

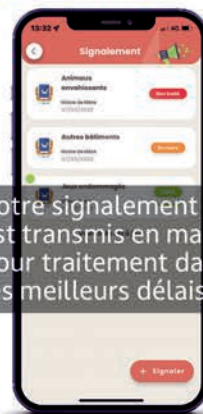
- 1 | Renseigner la **catégorie**
- 2 | Indiquer la **localisation**
- 3 | Prendre une **photo**
- 4 | Joindre un **commentaire**
- 5 | Renseigner les **coordonnées**
- 6 | **Accepter** le traitement des données personnelles
- 7 | **Envoyer** le signalement

Cliquez sur le mégaphone en bas de l'écran puis sur « Envoyer un signalement »



VOTRE SIGNALEMENT EST ENVOYÉ

Votre signalement est transmis en mairie pour traitement dans les meilleurs délais.



LE CMJ SE MOBILISE POUR LA PLANÈTE

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont tenu des ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement à l'occasion des ramassages citoyens organisés par la Ville de Mèze. Ces animations ludiques seront proposées dans les accueils périscolaires de la Ville tout au long de l'année.



COMITÉ POUR L'ÉGALITÉ FEMME - HOMME : PLACE À L'ACTION

C'est à Mèze qu'a officiellement été lancé le 1^{er} comité des élu(e)s municipaux du bassin de Thau délégué(s) à la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes. Delphine Aknin, conseillère municipale, a été nommée référente pour Mèze. La 1^{ère} semaine pour l'égalité s'est déroulée du 18 au 24 novembre. À Mèze, le plan d'actions pour faire progresser l'égalité pour les droits des femmes et des hommes se décline en 3 axes majeurs : affirmer une égalité professionnelle, développer une culture de l'égalité et favoriser l'égalité dans notre politique publique.



Lancement en présence de François Commeinhes, président de Sète agglomération Méditerranée, Thierry Baëza, maire de Mèze, Stéphanie Canovas, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Josian Ribes, maire de Montbazin et des membres du comité.

AGIR POUR MÈZE autour de THIERRY BAËZA

Depuis notre élection nous nous sommes attelés à renouer les liens avec l'état, la région, le département et l'agglomération afin de retrouver un dialogue constructif et permettre ainsi le co-financement de l'ensemble de nos investissements.

Durant de trop nombreuses années, les Mézois ont subi le manque de préparation des investissements et les rapports conflictuels de l'ancienne majorité avec nos partenaires.

Désormais, plus aucun investissement de la ville de Mèze n'est payé à 100 % par le contribuable mézois.

Le travail des élus d'Agir pour Mèze et des services nous permet aujourd'hui de redonner peu à peu à la ville de Mèze la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Un exemple : le financement de la rénovation des remparts phase 1 s'élève à 247 422 € et bénéficie de 176 474 € de subvention. Les mézois financeront donc seulement 70 947 €.

Pour rappel, lors de l'élaboration du budget 2022, les élus majoritaires de la ville de Mèze ont fait le choix de ne pas avoir recours à l'emprunt pour les investissements 2022 et de relever le défi en allant chercher les aides nécessaires auprès de ses partenaires.

Pour encore plus de clarté et de transparence, l'ensemble des investissements sont présentés en conseil sous forme de tableaux accessibles à tous et affichés sur le site de la ville.

Il ne s'agit pas de dire : « je vais vous dire la vérité » mais bel et bien de mettre à disposition les moyens nécessaires pour le démontrer.

Vers un nouveau mode de Gouvernance

Nous avons ouvert les comités consultatifs, l'accès aux commissions de l'agglomération, la vice-présidence à la commission finances, etc, aux élus d'opposition. Hormis Gilles Phocas qui, par sa présence et le travail qu'il effectue loin de tout intérêt personnel en privilégiant l'intérêt général, nous sommes très étonnés du comportement des élus d'Ensemble vers 2026 qui depuis un an ruminent leur défaite, évitent tout débat en conseil, laissent chaise vide à la réunion d'élaboration du SCOT, sont peu présents aux différents comités consultatifs, absents aux commissions d'appels d'offres ou encore aux conseils communautaires préférant laisser leur pouvoir à une autre commune.

On est bien obligés de constater que les engagements pris par Ensemble vers 2026 ne sont que des intentions qui n'ont guère de réalité sur le terrain.



Chères Mézoises et chers Mézois,

Nous n'utiliserons pas les 1250 caractères de la dernière tribune libre de 2022 pour critiquer la gestion de la municipalité. Et nous ne reviendrons pas sur la théorie du grand effacement des 20 dernières années qui a atteint son paroxysme cet été avec le remplacement de la plaque du Baphin et la suppression du nom du Maire Henry Fricou.

Nous préférons attirer votre attention sur la gravité de la situation dans le monde : dérèglement climatique, guerre en Ukraine, crise énergétique, baisse du pouvoir d'achat, multiplication des actes racistes, montée des communautarismes... Mais aussi plus localement sur le projet de Ligne nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP) dont le tracé défigurera notre territoire et saccagera notre environnement.

Si l'heure est grave, nous pouvons à notre niveau changer les choses. Il nous faut limiter notre consommation électrique et d'eau, pratiquer le covoiturage, nous déplacer à pied, ou encore acheter des produits en vrac, non transformés, de seconde main, échanger, louer, jardiner...

La fin d'année s'approche alors nous vous souhaitons un Noël vert et solidaire, solidaire les uns avec les autres, solidaire avec les producteurs, créateurs et commerçants locaux.

Portez-vous bien



"DÉCHETTERIE : RESTREINDRE L'ACCÈS À CE SERVICE PUBLIC : UNE ABERRATION

Je suis intervenu en conseil municipal sur les conditions d'accès à la déchetterie de Mèze.



Si les collectivités territoriales ont créé ce service, c'est qu'il est d'intérêt général que les déchets soient traités et non évacués faute de solution dans le milieu naturel.

Pour cela, l'agglomération collecte des impôts locaux et touche des subventions de l'État. Par conséquent, restreindre l'accès des contribuables à ce service est aussi injuste que contreproductif. Résultat, les dépôts sauvages se multiplient...

Quant à l'argument de « réguler les abus », je le prendrai peut-être en compte que quand l'intercommunalité « réglera » son budget communication...

Gilles PHOCAS, Conseiller municipal, Union Mézoise, gillesphocas@aol.com"



Atelier numérique proposé par la conseillère numérique France Services et la référente santé du C.C.A.S.

LES RENDEZ-VOUS DU C.C.A.S.

Le C.C.A.S. propose, toute l'année, des ateliers, conférences, formations sur différentes thématiques : santé, bien-être, numérique, consommation... Ces rendez-vous sont ouverts à toutes et à tous. Pour rester informé du programme proposé par le C.C.A.S., connectez-vous sur : www.ville-meze.fr/agenda ou consultez le planning affiché devant le pôle social, rue Édouard et Juliette Massal.

Les ateliers numériques de décembre de 14h à 15h30

- 6 décembre : utilisation souris/clavier.
- 7 décembre : traitement de texte.
- 13 décembre : utilisation d'une boîte mail.

Les jeudis de 8h30 à 9h30 et de 10h à 11h

Création de compte pour effectuer vos démarches administratives en entretien individuel.



OCTOBRE À MÈZE C'ÉTAIT ROSE

Nouveauté à l'occasion d'"Octobre rose" ! la Ville de Mèze a mobilisé les associations mézoises pour promouvoir la lutte contre le cancer du sein, sous la houlette des conseillères municipales Delphine Aknin et Patricia Leroy, référentes sur cet évènement. Grâce à ces initiatives, 3140,36€ ont été remis au professeur Jean-Bernard Dubois, Président du Comité 34 de la Ligue contre le cancer.

Pour la première année, la Ville de Mèze a participé au challenge national « Mon bonnet rose ». Les couturières des associations mézoises Le fil d'Irène et l'ASCM, ainsi que des résidentes de l'Ehpad Le clos du moulin, se sont mobilisées pour transformer les centaines de T-shirts collectés en bonnets chimio. 62 bonnets « made in Mèze » ont été distribués gratuitement aux femmes victimes du cancer du sein en difficultés financières.

EHPAD : LE PROJET "NOCTAMBULE" POUR ACCOMPAGNER LES NUITS DES RÉSIDENTS

" Ce projet est important car il permet de limiter les interventions médicamenteuses. Les bénéficiaires s'en ressentent déjà. Les résidents sont davantage apaisés, même en journée. "

Annick Galibert, adjointe à l'action sociale



Depuis le 1^{er} septembre, l'équipe de l'Ehpad Le Clos du Moulin a lancé le projet « Noctambule ». Cette pratique innovante, encore peu développée, permet d'accompagner les résidents vers le sommeil et palier à l'anxiété à la tombée du jour. « Noctambule » est mis en place avec la présence supplémentaire d'un aide-soignant la nuit. Cet agent propose aux résidents, en fin de soirée, des activités collectives apaisantes (jeu de société, lecture, musique...), puis, dans la nuit, un accompagnement individuel vers le sommeil.

LES INFOS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE :

965 élèves ont rejoint les écoles de la commune.

La Ville de Mèze vient de doter les établissements scolaires de sept « classes mobiles » comprenant chacune 10 PC portables connectés.

Cette importante flotte de matériel informatique permet de développer les outils d'enseignement par le numérique.
(subvention de l'État de 70 % du montant global)

L'école Hélianthe accueille à nouveau une classe de CP pour cette rentrée scolaire, concrétisant ainsi la volonté de l'équipe municipale de maintenir cette école ouverte.

Thierry Baëza, maire de Mèze, Marie-Hélène Pelain, adjointe aux affaires scolaires et Hervé Bouffinier, conseiller municipal délégué à l'action jeunesse, ont fait le tour des écoles mézoises à la rentrée.



" C'est pour offrir les meilleures conditions d'accueil, d'accompagnement, d'éducation et d'épanouissement à la jeunesse mézoise que nous regroupons tous les services qui leur sont consacrés par la collectivité... de la crèche à la fin du parcours scolaire. "

Thierry Baëza, maire de Mèze

VERS UN SERVICE MUNICIPAL DE LA PETITE ENFANCE

Le transfert de l'activité « petite enfance » du CCAS vers les services de la Ville a été acté en conseil municipal. Une décision qui traduit la volonté municipale d'assurer une continuité dans l'accompagnement des Mézois durant toutes leurs jeunes années, de la plus petite enfance à l'adolescence.

Petite enfance : 5 structures et 43 agents

Le transfert des services petite enfance du CCAS vers la Ville comprend l'intégration de 43 agents qui travaillent dans 5 structures distinctes : les multi-accueil Lou Mézou et Claude Bastide, les relais petite enfance (RAM), le Service d'Accueil Régulier Familial (SARF) Les Petits Thau et le Lieu d'Accueil Enfants – Parents (LAEP) Babillages.

LES PETITS ÉCOLOS

Le service périscolaire de la Ville organise des animations communes pour les petites sections de l'école Coty et les CP de l'école Clemenceau. Des journées spécialement concoctées pour les amoureux de la nature avec, au programme, la sensibilisation à la préservation de l'environnement et, tout particulièrement, de la lagune de Thau.



UN NOUVEAU PROGRAMME SPORTIF DANS LES ÉCOLES !

Nouveauté dans les écoles ! Sous l'impulsion de Nicolas Archimbeau, adjoint au sport, la Ville de Mèze a proposé aux écoles élémentaires Clemenceau, Jules Verne et Hélianthe un programme sportif destiné aux élèves, du CP au CM2.

Les enfants pourront ainsi s'initier, tout au long de leur scolarité, au football, au handball, au tennis de table, au volley et au tennis. Ils seront encadrés par les associations sportives locales ainsi que par les comités de l'Hérault de handball et de basket.

Des journées d'initiation dans les clubs mézois sont également prévues pour découvrir le judo, le hip-hop, la danse andalouse, le badminton, la pétanque, le skateboard ou encore la marche nordique. Cette initiative sera étendue à toutes les écoles, dont la Calandreta, dès 2023. Elle s'inscrit dans le programme des labels Terre de jeux 2024 et Vivez-Bougez.



CHAMPION DU MONDE !

L'équipe de France a remporté le championnat du monde de tambourin organisé à Mèze, Balaruc-les-bains et Poussan à la fin du mois d'août.



DU NEUF POUR L'ARROSAGE DES STADES

L'arrosage du complexe sportif du Sesquier va être entièrement rénové et amélioré. Cette opération nécessite une série de travaux dont, principalement, la réhabilitation de la station de pompage et le remplacement de vannes sur le réseau d'irrigation des stades.

Montant des travaux : 140 000 € - Subventions : Département 30 %, SAM 30 %, Hérault Énergies 10 %, Ville de Mèze 30 %



" En plus de quatre terrains de football et de rugby, cette station de pompage alimente en eau les 25 parcelles de jardins familiaux du Sesquier. "

Nicolas Archimbeau, adjoint au sport

Moment de partage pour la semaine bleue

À l'occasion de la semaine bleue, dédiée aux retraités et personnes âgées, l'équipe d'animation de l'Ehpad Le clos du moulin a organisé une chasse aux trésors liée au patrimoine mézois. Les résidents ont partagé cette animation avec leurs proches et les ados de l'espace jeunes.



La fête de l'huître bat des records

Plus de 4000 amateurs de fête et de coquillages étaient rassemblés place des Tonneliers, le 4 août dernier, pour célébrer les 30 ans de la Fête de l'huître de Mèze.

Volley : match de gala à Gérard Rigal

La Ville de Mèze a accueilli un match amical des joueurs de pro A qui opposait l'Arago de Sète au Montpellier HSC, mercredi 7 septembre.

Cette rencontre de gala était organisée à l'initiative du Volley Olympique Mézois et de Nicolas Archimbeau, adjoint au sport, en partenariat avec Sète agglomération Méditerranée.





Bouh !

Super ambiance au bal d'Halloween organisé par la Ville de Mèze le 31 octobre dernier.

Fête de Mèze, entre nouveautés et traditions

Des milliers de personnes ont participé à la 214^{ème} Fête de Mèze. Cette année, sous l'impulsion d'Ève Gimenez-Silva, adjointe à l'évènementiel, le programme s'est enrichi de nouvelles animations festives et sportives.



Le Festival de Thau

En juillet, la place des tonneliers a retrouvé l'ambiance festive du festival de Thau avec en guest stars le biologiste, plongeur, photographe et documentariste sous-marin Laurent Ballesta et l'auteur-compositeur-interprète Bernard Lavilliers.

MÈZE, TERRE DE CRÉATION

En octobre, la Ville de Mèze a accueilli l'autrice belge Céline De Bo en résidence d'artiste. Elle prépare l'écriture d'une pièce de théâtre ayant pour fond Mèze et l'étang de Thau. Le projet est de s'inspirer des histoires de gens d'ici pour mettre en lumière le rapport qu'entretiennent les Mézois à l'étang. Elle reviendra à Mèze début juin pour présenter sa pièce et assister à la mise en scène à l'occasion de l'évènement « Le temps de l'étang », organisé par la Ville de Mèze.



ENTRETIEN AVEC CÉLINE DE BO

Mèze Mag' : que retiendrez-vous de vos 3 semaines de résidence à Mèze ?

Céline De Bo : mes rencontres. Avec des adolescents, des anciens et nouveaux pêcheurs, des ostréiculteurs, conchyliculteurs, scientifiques et poètes locaux. J'ai découvert des habitants attachés à un patrimoine culturel exceptionnel.

Mèze mag' : qu'avez-vous appris de ces rencontres ?

Céline De Bo : j'avais pour objectif de mieux connaître Mèze et la lagune de Thau et il est atteint grâce à ces moments de partage. Une multitude de paroles, souvenirs, points de vue, récits, chansons, expériences, légendes existent autour de l'étang de Thau.

Mèze mag' : et cette pièce de théâtre ?

Céline De Bo : c'est la suite. Et je ne peux pas tout dévoiler. Mes nombreux échanges à Mèze vont me permettre de créer des personnages avec leurs propres sensations, d'animer une fiction du réel, de traduire une sensibilité qui n'existe nulle part ailleurs. Il en résultera un texte dramatique au ton sensiblement poétique, léger et grave. Le public se questionnera sur notre rapport à l'eau, aux souvenirs et à l'avenir. Rendez-vous au printemps.



L'autrice a été accueillie par le maire, Thierry Baëza et Philippe Curé, adjoint à la culture.

Projet soutenu par Montpellier capitale européenne de la culture 2028.



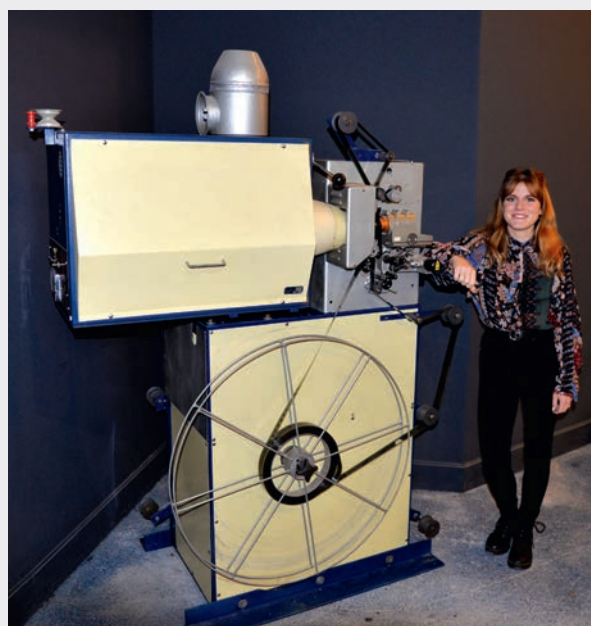
ZOOM SUR LE CINÉMA MUNICIPAL

Pour la nouvelle saison culturelle, le cinéma municipal Le Taurus propose une programmation pour toutes et tous. À l'écran, des productions internationales, mais aussi des films d'auteurs, des documentaires et des programmes destinés à l'enfance. Classée « Art et Essai », labellisée « Jeune Public », « Patrimoine », votre salle a fait le choix de la diversité culturelle, et vous propose régulièrement et en lien avec l'actualité des séances thématiques :

- **Ciné-conférence Altaïr** - Documentaire et rencontre avec le réalisateur
- **Ciné-culte** - Film du patrimoine en version restaurée
- **Ciné-jeux** - À la découverte des jeux vidéo
- **Ciné-Noël** - Film, goûter et atelier pour les enfants

Des travaux de modernisation de l'éclairage et du chauffage, ainsi qu'un traitement acoustique sont prévus début 2023 pour un meilleur confort des spectateurs et des spectatrices.

Retrouvez toute l'actu du cinéma sur place ou sur www.ville-meze.fr



Éva Favot a rejoint l'équipe du cinéma en octobre dernier.

LE TEMPS DE L'ÉTANG DU 17 MAI AU 17 JUIN 2023 APPEL À PROJET

" Une programmation inédite sera proposée autour de la lagune de Thau, avec la participation de scientifiques, de professionnels de l'étang, d'artistes et d'associations. "

Philippe Curé,
adjoint à la culture et au patrimoine

La Ville de Mèze initie, en collaboration avec les communes riveraines de l'étang et de nombreuses associations, une biennale arts et sciences intitulée « Le Temps de l'Étang ». Cet évènement se déroulera du 17 mai au 17 juin 2023.

Un appel aux acteurs associatifs est lancé pour participer à ce temps fort de la vie culturelle mézoise.

La Ville de Mèze souhaite programmer des actions qui contribuent à partager expériences, connaissances, témoignages ayant comme support les arts, le vivant, la science, le paysage, l'histoire et la philosophie de la lagune de Thau mais aussi les savoirs traditionnels, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel.

Candidatez avant le 15 décembre - plus d'infos : c.goby@ville-meze.fr

LA MÉDIATION AU CŒUR DE LA CULTURE

Un tout nouveau travail de médiation culturelle a commencé à Mèze avec la récente arrivée de Christine Goby au poste de directrice artistique du service culture et patrimoine. Tout au long de cette saison, différentes actions seront proposées pour sensibiliser les publics à la programmation culturelle.



Les collégiens ont visité l'exposition Onanyati au carré d'art Louis-Jeanjean.



ACHETEZ VOS PLACES DE SPECTACLES EN QUELQUES CLICS !

C'est désormais possible depuis un ordinateur, une tablette ou un mobile pour tous les rendez-vous culturels proposés par la Ville de Mèze, rien de plus simple avec le nouveau service de billetterie en ligne !

Rendez-vous sur www.ville-meze.fr/billetterie, choisissez l'un des spectacles à l'affiche et procédez au paiement sécurisé par carte bancaire.

Avec un téléphone mobile, l'accès à la billetterie de la Ville de Mèze s'effectue tout simplement en scannant le QR-code imprimé sur les affiches des spectacles.



THÉS DANSANTS : 4 RENDEZ-VOUS

Animés par le duo musical « Fab », ces après-midis conviviaux sont programmés un mercredi par mois dès décembre. Les amateurs de danse pourront se déhancher, en couple ou entre amis, sur des airs de tango, paso doble, valse musette ou danses en ligne. Ce nouvel événement vient enrichir l'offre des animations festives de la commune. **Rendez-vous les 7 décembre, le 18 janvier, le 15 février, le 22 mars, à 15h à la salle Jeanne Oulié.** Un coin buvette sera dédié à ceux qui désirent simplement, écouter, se désaltérer ou bavarder.



NOUVEAUTÉS ! LES FESTIVITÉS DE L'HIVER

La Ville de Mèze, sous la houlette d'Ève Gimenez-Silva, adjointe à l'évènementiel, propose de nouveaux rendez-vous festifs cet hiver.

LES LOTOS DU DIMANCHE



La Ville, avec les associations mézoises, propose les « lotos du dimanche » avec de nombreux lots à gagner. Ces grands rendez-vous, qui font carton plein en été, seront de retour, pour la première fois, dès le 27 novembre pour la saison hivernale.

- 27 novembre avec Les amis des Pénitents
 - 11 décembre avec Hélianthe for ever
 - 8 janvier avec le Mèze Stade Football Club
 - 29 janvier avec les Pensionnés de la marine
 - 5 février avec la Jeune Lance Sportive Mézoise
 - 26 février avec les Jeunes Sapeur-pompiers
 - 5 mars avec le Volley Olympique Mézois
- Salle de l'ancienne cave coopérative à 15h30**



DES TRIBUNES MOBILES POUR LES FESTIVITÉS

Ville festive



Finis les vieux gradins difficiles à monter et à démonter lors des événements festifs comme les corsos ou les tournois de joutes... La Ville de Mèze vient de faire l'acquisition de trois tribunes mobiles couvertes qui s'installent ou se désinstallent en moins de 30 minutes.



Chacune comprend 124 places. Montées sur remorque, elles sont très faciles à déplacer lorsqu'elles sont pliées. Toute la structure se déploie automatiquement à l'aide de vérins motorisés. L'opération peut être réalisée par un seul agent municipal. Avec un tel équipement, plus besoin d'encombrer les quais du port durant toute la saison estivale. Les tribunes pourront être montées avant chaque événement et démontées aussitôt après. Elles pourront aussi être aisément utilisées sur d'autres lieux de la commune et d'autres manifestations festives ou culturelles.

MÈZE CRÉE UN OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION

Il s'agit d'une association qui coordonne et pilote une programmation d'animations complémentaires en liaison avec la municipalité. Elle participe aussi à la mise en place de la politique d'animation de la commune, en lien avec les habitants. Cette structure est gérée par un bureau composé d'habitants de la commune bénévoles et d'élus, garants de la faisabilité technique, juridique et financière des actions programmées. L'OMA est doté de son propre budget, alimenté par une subvention municipale et par les recettes des animations qu'elle propose.

Pour rejoindre l'équipe de L'OMA et s'investir dans les projets festifs de Mèze contactez le service par mail : evenementiel@ville-meze.fr



Décembre

Tous les jeudis

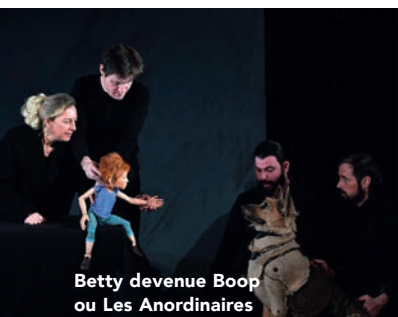
Pétanque : concours internes ouverts à tous dès 15h au boulodrome de la Parée, organisés par l'association Pétanque Mézoise.

Jeudi 1^{er} décembre

- **Ciné-différence** « Presque » de et avec Bernard Campan et Alexandre Jollien à 20h30 au cinéma municipal le Taurus. Dans le cadre de « Singuliers ou différents ? » Journées autour de l'inclusion.
- **Tambourin** : championnat en extérieur H4MPA TCM/ Lavérune1 à 20h30 au gymnase Gérard Rigal.

Samedi 3 décembre

- **Tennis de table** Critérium départemental de 8h30 à 20h au gymnase Bernard Jeu.
- **Spectacle** « Mèz'Alors c'est bientôt Noël » par le Collectif Mèz'Alors, représentation des jeunes à 14h au Carré d'art Louis Jeanjean.
- **Volley** : à 14h VOM M15F/AGDE et à 17h M18F/AGDE au gymnase Gérard Rigal.
- **Spectacle jeune public** « Betty devenue Boop ou Les Anordinaires » par La Bulle Bleue 18h à la salle Jeanne-Oulié. Dans le cadre de « Singuliers ou différents ? » Journées autour de l'inclusion.



Betty devenue Boop ou Les Anordinaires

Dimanche 4 décembre

- **Tennis de table** Critérium régional de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu.
- **Tambourin en salle** : championnat jeunes benjamins à 9h à 16h au gymnase Gérard Rigal.

Lundi 5 décembre

- **Cérémonie** commémorative du 5 décembre à 10h devant le cimetière.
- **Ciné-conférence** Altair « Le Népal » par Sébastien Braquet à 18h30 au cinéma municipal le Taurus.

Mercredi 7 décembre

Thé dansant avec le duo « FAB » à 15h à la salle Jeanne Oulié.

Jeudi 8 décembre

- **Rugby** : match les Potes Thau à 19h30 au Stade du Sesquier.
- **Ciné-culte** Michelangelo Antonioni « Blow up » accompagné par Jean-Michel Bertrand, universitaire en Histoire de l'art et analyste filmique, à 20h30 au cinéma municipal le Taurus.

Vendredi 9 décembre

Concert de chansons engagées « Chansons et laïcité » par Guy Vigouroux dans le cadre de la journée de la laïcité, association CALM à 20h30 à la salle Jeanne-Oulié.

Samedi 10 décembre

- **Tennis de table** : championnat départemental Jeunes de 13h à 18h au gymnase Bernard Jeu.



- **Volley** : à 14h VOM M13F/COURNON VB et à 17h M18F/GIGNAC au gymnase Gérard Rigal.

Dimanche 11 décembre

- **Tennis de table** Championnat par équipes de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu.
- **Rencontre littéraire** : Valentine GOBY, « L'île haute » de 11h à 12h à la librairie La pluie d'été. Infos : www.ville-meze.fr/rencontres-litteraires-a-la-librairie-la-pluie-dete
- **Foot** MSFC1/Frontignan As(B) à 15h au stade du Sesquier.
- **Rugby** : Mèze RC/Lieuran XV à 15h au stade du Sesquier.
- **Loto** organisé par « Héliante forever » à 15h30 à l'ancienne cave coopérative.

Lundi 12 décembre

Tambourin : championnat en salle H2MPB TCM/Jacou ASCT2 à 20h et championnat en salle H1M TCM/Poussan à 21h15 au gymnase Gérard Rigal.

Mercredi 14 décembre

- **Petit goûter philo** sur la différence par le CALM de 16h à 18h à la Médiathèque Andrée Chedid. Dans le cadre de « Singuliers ou différents ? » Journées autour de l'inclusion.
- **Tambourin** : championnat en salle H1F TCM/Notre Dame de Londres à 20h au

gymnase Gérard Rigal.

Jeudi 15 décembre

Tambourin : championnat en extérieur H4MPB TCM2/ Lavérune2 à 20h30 au gymnase Gérard Rigal.

Samedi 17 décembre

Concert de Noël "Esprit Bobby !" par le CRI - Antenne de Mèze autour des chansons de Bobby Lapointe à 18h au Gymnase Gérard Rigal.

Samedi 17 et dimanche 18 décembre

Animations de Noël
Programme complet p. 31

Dimanche 18 décembre

- **Rugby** : Mèze RC/ Marseillan RC à 15h au stade du Sesquier.
- **Concert** de Noël par la chorale "De Bouche à oreille" et "L'harmonie des 2 rives" à 17h à l'église Saint-Hilaire. Réservations à la Fée des Fleurs – Place de la Mairie. Entrée : 15 euros – places numérotées et limitées. Tél. : 0624800861 au profit de la restauration de la Chapelle des Pénitents.

Jeudi 22 décembre

Tambourin : championnat en extérieur H4MPA TCM/ Poussan à 20h30 au gymnase Gérard Rigal.

Samedi 24 décembre

Ciné-Noël : Petit-Déj' + film « Noël avec les frères koalas » de Tobias Fouracre à 10h30 au cinéma municipal le Taurus.

Janvier

Tous les jeudis

Pétanque : concours internes ouverts à tous dès 15h au boulodrome de la Parée, organisés par l'association Pétanque Mézoise.

Mercredi 4 janvier

Repas des aînés à 12h à la salle Bernard Jeu.

Jeudi 5 janvier

Tambourin : championnat en extérieur H4MPB TCM2/ Paulhan1 à 20h30 au gymnase Gérard Rigal.

Vendredi 6 janvier

Vœux à la population à partir de 18h30 à la salle Bernard Jeu.

Dimanche 8 janvier

- **Loto** organisé par « Mèze stade football club » à 15h30 à l'ancienne cave coopérative.
- « Quatrâmes », quatuor de l'O.O.N.M. en Occitanie à 17h à l'église Saint-Hilaire.

Lundi 9 janvier

Tambourin, championnat en salle H1M TCM/Florensac à 21h15 au gymnase Gérard Rigal.

Mercredi 11 janvier

Tambourin, championnat en salle H1F TCM/Florensac à 20h au gymnase Gérard Rigal.

Jeudi 12 janvier

Tambourin, championnat en extérieur H4MPA TCM1/ Paulhan2 à 20h30 au gymnase Gérard Rigal.

Samedi 14 janvier

Tennis de table : championnat départemental Jeunes de 13h à 18h au gymnase Bernard Jeu.

Lundi 16 janvier

Ciné-conférence Altaïr « Le Tour du monde en courant » par Jamel Balhi à 18h30 au cinéma municipal le Taurus.

Mardi 17 janvier

Spectacle « Le vin Bourru » de Gilles Buonomo à 18h à la médiathèque Andrée-Chedid. Dans le cadre des journées « Mèze fête ses vigneron à la Saint-Vincent »

Mercredi 18 janvier

Thé dansant à 15h à la salle Jeanne Oulié.

Jeudi 19 janvier

Ciné des vigneron film « Ce qui nous lie » de Cédric Klapisch et dégustation de vins à 18h au cinéma municipal le Taurus. Dans le cadre des journées « Mèze fête ses vigneron à la Saint-Vincent »

Vendredi 20 janvier

Soirée des Vigneron à l'ancienne cave coopérative : à 18h, dégustations de

vins des domaines viticoles locaux, et à 20h, bal-concert et D.J. avec Captain Java. Bar à vins, coquillages et petite restauration sur place. Dans le cadre des journées « Mèze fête ses vigneron à la Saint-Vincent ».

Samedi 21 janvier

- **Judo** : CD34 Critérium 2^e district Benjamins de 9h à 18h au gymnase Bernard Jeu.



- **Foot** : MSFCM1/S Perpignan Nord à 15h au stade du Sesquier.

Dimanche 22 janvier

- **Judo** : CD34 – tournoi pré-poussins de 9h à 18h au gymnase Bernard Jeu. Tambourin en salle championnat jeunes minimes à 9h à 16h au gymnase Gérard Rigal.
- **Foot** : MSFC1/S Perpignan Nord SC à 15h au stade du Sesquier.
- **Rugby** : Mèze RC/Etoile Sp Vinassanaise à 15h au stade du Sesquier.

Jeudi 26 janvier

Ciné-culte Claude Berry « Germinal » à 20h30 au cinéma municipal le Taurus.

Samedi 28 janvier

Tennis de table : critérium départemental de 8h30 à 20h au gymnase Bernard Jeu.

Les 28 et 29 janvier

- **Tambourin** en salle de 8h à 22h au gymnase Gérard Rigal.

Dimanche 29 janvier

- **Tennis de table** : critérium

régional de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu.

- **Rugby** : Mèze RC/Lieuran XV à 15h au stade du Sesquier.
- **Loto** organisé par « Les pensionnés de la marine » à 15h30 à l'ancienne cave coopérative.

Lundi 30 janvier

Ciné-conférence Altaïr « La Bretagne » par Éric



Montargès à 18h30 au cinéma municipal le Taurus.

Février

Tous les jeudis

Pétanque : concours internes ouverts à tous dès 15h au boulodrome de la Parée, organisés par l'association Pétanque Mézoise.

Samedi 4 février

Tennis de table Championnat départemental Jeunes de 13h à 18h au gymnase Bernard Jeu.

Dimanche 5 février

• **Tennis de table** Championnat par équipes de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu.

- **Loto** organisé par la « JLSM » à 15h30 à l'ancienne cave coopérative.

Jeudi 9 février

Ciné-Focus sur Fabrice Caro « Zai Zai Zai Zai » de François Desagnat à 20h30 au cinéma municipal le Taurus.

Vendredi 10 février

Théâtre « Le discours » par la Cie. Le chat du désert d'après un texte de Fabrice Caro à 20h30 à la salle Jeanne-Oulié.

Samedi 11 février

- **Judo** : Ligue Occitanie – Championnat juniors 1 division de 9h à 18h au gymnase Bernard Jeu.
- **Atelier** huiles essentielles de printemps de 10h à 12h à la médiathèque Andrée-Chedid.
- **Spectacle** « Apéro Love » par le Collectif Mèz'Alors à 19h à la salle Jeanne Oulié.

Dimanche 12 février

- **Judo** : Ligue Occitanie – coupe minimes de 9h à 18h au gymnase Bernard Jeu.
- **Foot** : MSFC M1/US Béziers à 15h au stade du Sesquier.
- **Rugby** : Mèze RC/Ras Aocsc/Asq à 15h au stade du Sesquier.

Mercredi 15 février

Thé dansant à 15h à la salle Jeanne Oulié.

Jeudi 16 février

Théâtre en partenariat avec le TMS « Phèdre ! » par 2B Company à 20h30 à la salle Jeanne-Oulié. Info et billetterie : TMS 04 67 74 02 02 ou location@tmsete.com



Vendredi 17 février

Élection de la reine de Mèze à 21h au Gymnase Gérard Rigal.

Samedi 18 et dimanche 19

Badminton : 9^e volant de Thau – 8h/23h au gymnase Bernard Jeu

Dimanche 19 février

Rugby : match Mèze / Bessan à 15h au stade du Sesquier.

Mercredi 22 février

Spectacle Jeune Public « Père Petit » dès 6 ans par La Rampe Théâtre Interrégional Occitan à 16h à la salle Jeanne-Oulié. Dans le cadre d'« Occitans totjorn, occitans encara ! » Journées autour de l'Occitanie.

Jeudi 23 février

• **Soirée** au rythme de l'Occitanie en partenariat avec les associations occitanes locales : buffet, musique, contes et spectacle « Lo Boçut » par La Rampe TIO à 19h30 à la salle Jeanne-Oulié. Dans le cadre d'« Occitans totjorn, occitans encara ! » Journées autour de l'Occitanie.



• **Tambourin** : championnat en extérieur H4MPB TCM2/ Lavérune3 à 20h30 au gymnase Gérard Rigal.

Vendredi 24 février

Concert « La part de l'orage » par Barrut à 20h30 à la salle Jeanne-Oulié. Dans le cadre d'« Occitans totjorn, occitans encara ! » Journées autour de l'Occitanie.

Dimanche 26 février

Loto organisé par « Les jeunes sapeurs-pompiers » à 15h30 à l'ancienne cave coopérative.

Mars

Tous les jeudis

Pétanque : concours internes ouverts à tous dès 15h au boulodrome de la Parée, organisés par l'association Pétanque Mézoise.

Jeudi 2 mars

Ciné-culte Claude Chabrol « La Cérémonie » à 20h30 au cinéma municipal le Taurus.

Samedi 4 mars

Tennis de table Championnat départemental Jeunes de 13h à 18h au gymnase Bernard Jeu.

Dimanche 5 mars

• **Tennis de table** Championnat par équipes de 8h à 19h au gymnase Bernard Jeu.

• **Rugby** : Mèze RC/US Nissan Colombiers à 15h au stade du Sesquier.

• **Loto** organisé par le « VOM » à 15h30 à l'ancienne cave coopérative.

Lundi 6 mars

Ciné-conférence Altair « Paris » par Lionel Isy-Schwartz à 18h30 au cinéma municipal le Taurus.

En mars

Exposition photographies « Les femmes du monde » de Gérard Bois à la médiathèque Andrée-Chedid. Dans le cadre « Des femmes et des arts ».

Jeudi 9 mars

• **Carnaval** Occitan défilé de 10h à 12h en ville.

• **Ciné** des femmes et des arts « L'événement » de Audrey Diwan à 20h30 au cinéma municipal le Taurus. Dans le cadre « Des femmes et des arts ».



Vendredi 10 mars

• **Hommage** aux mineurs de bauxite de Mèze.

• « Barbara, dernier concert » par Tanit Théâtre à 20h30 à la salle Jeanne-Oulié. Dans le cadre « Des femmes et des arts ».

Samedi 11 mars

• **Judo** : Ligue Occitanie – Championnat cadets 1 division de 9h à 18h au gymnase Bernard Jeu.

• **Vernissage** à 11h, et dimanche 26 mars à 16h, atelier, conférence, décrochage. Dans le cadre « Des femmes et des arts ».

Du 11 au 26 mars

• Exposition d'Isabelle Papias et Isabelle Piron au carré d'art Louis-Jeanjean, chai de Girard. Accès libre les jeudis, samedis, dimanches : 10h-13h et 15h-18h et sur rendez-vous au service culturel.

• Samedi 11 mars à 11h, vernissage et dimanche 26 mars à 16h, atelier, conférence, décrochage. Dans le cadre « Des femmes et des arts ».

Dimanche 12 mars

• **Judo** : Ligue Occitanie – coupe seniors 1 division et 2 divisions de 9h à 18h au gymnase Bernard Jeu.

• **Foot** : MSFC M1/St André OL de Sangonis à 15h au stade du Sesquier.

Mardi 14 mars

Apéro-concert en partenariat avec le Festival de Thau à la salle Jeanne-Oulié : à 19h, ouverture des portes, bar et petite restauration sur place et à 20h, concert [Chanson] « J'aurais aimé savoir ce que c'est d'être libre - Nina Simone » par Chloé

Lacan. Dans le cadre « Des femmes et des arts ». Info et billetterie sur www.festivaldethau.com et au bureau du festival : château de Girard. Tél. : 04 67 18 70 83

Jeudi 16 mars 2023

Rugby : match les Potes Thau à 19h30 au Stade du Sesquier.

Samedi 18 mars

Tennis de table : tournoi Camille Vidal organisé par l'AMTT de 13h à 23h au gymnase Bernard Jeu.

Dimanche 19 mars

Cérémonie commémorative du 19 mars à 10h devant le cimetière.

Mercredi 22 mars

Thé dansant à 15h à la salle Jeanne Oulié.

Jeudi 23 mars

Ciné-culte Jacques Demy « Les demoiselles de Rochefort » à 20h30 au cinéma municipal le Taurus.

Vendredi 24 mars

Concert « Années romantiques » par Christian Delagrangé, Jean-François Mickael, Pascal Danel à 19h, ouverture des portes, bar et petite restauration et à 20h, concert à la salle Bernard Jeu.

Lundi 27 mars

Ciné-conférence Altair « L'Antarctique » par Luc Denoyer à 18h30 au cinéma municipal le Taurus.

Vendredi 31 mars

Théâtre en partenariat avec le TMS « Cahin-caha » de Serge Valletti à 20h30 au carré d'Art Louis-Jeanjean. Rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation. Info et billetterie : TMS 04 67 74 02 02 ou location@tmsete.com



Féeries de Noël

Samedi 17 décembre

9h30 - Ouverture du marché gourmand (Carré d'art L. Jeanjean, parc du château, place des Micocouliers).

10h - Cérémonie d'ouverture.

11h30 - Apéritif

12h - Repas gourmand en musique place des Micocouliers.

14h/15h/16h - Confection de couronnes de Noël par la Fée des fleurs, réservation directement à la boutique.

15h - Lecture de contes par la médiathèque Andrée Chédid et le service patrimoine sur le kiosque.

16h30 - Fête des lumières d'antan (distribution de lampions à l'arrière de mairie).

17h/17h30 - Départ de la déambulation dans les rues de Mèze. Illumination des bâtiments de la ville : fontaine, chapelle des Pénitents, église Saint-Hilaire. Arrivée au château pour l'apparition du Père Noël.

18h - Concert de Noël des élèves du conservatoire de musique à rayonnement intercommunal "Esprit Bobby!" autour des chansons de Bobby Lapointe - Gymnase G. Rigal.

Photos du Père Noël à 19h dans le parc du château.

19h - Banquet de Noël sur la place des Micocouliers avec animation musicale, restauration sur place, marché gourmand.

Dimanche 18 décembre

9h30 - Ouverture du marché gourmand (Carré d'art L. Jeanjean, parc du château, place des Micocouliers).

11h - Bain de Noël déguisé à la plagette.

12h - Repas gourmand en musique place des Micocouliers.

Présence en musique du Père Noël dans le parc du château

15h - Lecture de contes par la médiathèque Andrée Chédid et la Ville de Mèze sur le kiosque.

À partir de 17h30 - Illumination des bâtiments de la ville : fontaine, chapelle des Pénitents, église Saint-Hilaire, château de Girard.

18h : Concert à l'église Saint-Hilaire proposé par l'association Bouche à oreille au profit de la chapelle des Pénitents.

19h : Banquet de Noël sur la place des Micocouliers avec animation musicale.

Et aussi...

• **Commerces ouverts tout le week-end**

• **Vitrine de Noël** (hall de la salle J. Oulié) décorée par les services de la Ville.

• **Concert à l'église Saint-Hilaire** par l'association Andalucia Mézoise.

Coeur de ville en lumière

Quand poésie et magie se mêlent à la technologie... « Mèze Cœur de Ville en lumière » pour les fêtes de Noël, c'est la promesse d'étoiles dans les yeux et d'émerveillement.

Cette fête des lumières d'antan se déroulera, durant deux jours, dans le centre historique de Mèze.

Chapelle des Pénitents, château de Girard, église Saint-Hilaire... les plus belles façades du patrimoine historique seront mises en valeur par des jeux de lumière et en musique.

Un spectacle nocturne féérique conçu par des artistes, des spécialistes des illuminations et proposé par la Ville de Mèze. Des bougies et des lampions seront distribués afin que chacun prenne part au spectacle.



Féeries de Noël

Mèze, les 17 et 18 décembre

Animations proposées par la Ville de Mèze

